



Les outils de suivi

La pérennité du PDE ne peut se faire qu'en mettant en place des outils de suivi des actions afin :

- > de connaître l'efficacité des actions
- > d'adapter les mesures dans le temps.

Méthode

Il s'agit de définir un indicateur par action mise en place.
L'évaluation peut se faire grâce à différents outils :

- > enquête annuelle ou biannuelle sur le même modèle que l'enquête initiale mais plus allégée
- > des comptages
- > la mise à jour annuelle d'un tableau de bord.

**PDE de la Cité
Administrative de Toulouse**



Action	Indicateur et Modalité de suivi
Covoiturage	Nombre d'inscrits et d'utilisateurs du service
Attribution des places de stationnement	Nombre de places occupées, évolution des demandes de places
Amélioration des cheminements	Terrain : qualité du revêtement
Soutien financier pour l'achat de vélo	Nombre de demande de financement
Formation, sensibilisation	Nombre d'interventions annuelles
Stationnement réservé pour les vélos	Taux d'occupation du stationnement
Participation à l'abonnement TC	Nombre d'abonnements pris en charge
Améliorer la desserte en transports collectifs	Report modal lié à l'amélioration (enquête)
Visio conférence	Nombre de déplacements professionnels évités Nombre de visio conférences réalisées (enquête)
Promotion de l'usage des transports collectifs pour les déplacements professionnels	Report modal lié à l'amélioration (enquête)
Promotion de l'usage des vélos de service	Taux d'utilisation des vélos

Cette évaluation devra aussi permettre d'aboutir à une évaluation environnementale :

- > évolution de la production de CO2 en comparant les résultats des différentes enquêtes annuelles ou biennuelles,
- > évaluation du report modal (nombre de personnes ayant abandonné la voiture) et donc de l'impact en matière de production de CO2, via les indicateurs de chaque action.